

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Alain Bourque

Date: 2026-01-30

Je suis né au centre-ville de Lac-Mégantic et j'y habite encore. Le 6 juillet 2013 vers 1h15 du matin, je n'étais pas endormi. J'ai ressenti et entendu un tremblement, un grondement, suivi de sifflements dans le ciel. J'ai cru voir une lueur orange au loin. Puis les transformateurs des poteaux électriques de ma rue ont sauté. J'ai pensé à un écrasement d'avion. Mon voisin a crié dans la rue que la ville était en feu et de se sauver. J'ai vu par une fenêtre le feu dans le lac, sur un coin de notre terrain aussi, et des maisons qui brûlaient sur le boulevard des Vétérans. J'ai réveillé et dirigé à tour de rôle trois personnes vers mon véhicule et on est parti. Quatre de nos voisins du boulevard des Vétérans n'ont pas eu la même chance que nous, piégés dans leur sommeil par le pétrole en feu qui descendait par gravité dans l'espèce de cuvette qu'est le centre-ville. Ce n'est que le lendemain que j'ai pris connaissance de l'ampleur de la catastrophe qui s'est déroulée sur la rue Frontenac et sur le boulevard des Vétérans.

Le centre-ville de Lac-Mégantic, situé tout en bas de la deuxième plus longue pente ferroviaire à l'est des Rocheuses, avec sa courbe et sa traverse en haut de la rue Frontenac, est un piège en cas d'accident ou de déraillement avec fuite de matières dangereuses. Ceux et celles comme nous qui habitent à proximité, et surtout en bas de la traverse de la voie ferrée, sont à risque. Possiblement que les familles qui habitent la rue d'Orsonnens dans le district Agnès sont elles aussi à risque, dans l'autre sens des convois.

Notre quartier s'est reconstruit. Nouvelles maisons, nouveaux blocs appartements, nouvel hôtel, nouveaux résidents.

Et les trains qui passent semblent plus longs, plus lourds, plus fréquents qu'avant.

Si l'ensemble des payeurs de taxes canadiens peuvent contribuer des milliards de dollars pour des voies ferrées dans l'Ouest canadien, dans les Prairies et ailleurs pour transporter blé, canola, pétrole, minerais et autres, je ne vois pas pourquoi le coût de la voie de contournement serait un obstacle à sa création ici.

Malheureusement, l'OTC ne nous permet pas de nous prononcer sur des alternatives, sur d'autres tracés possibles, pour minimiser l'impact sur les résidents, leur eau, leur environnement.

C'est uniquement pour des motifs de sécurité pour nos vies que je suis en faveur du projet de voie de contournement, et ainsi sortir la voie ferrée du centre-ville.

Merci.

Alain Bourque

Note: L'OTC devrait faire suivre aux autorités concernées tout ce qui a trait aux protocoles d'urgence à mettre en place en cas d'accident impliquant des matières dangereuses. Pourquoi on n'a pas évacué tous ceux et celles qui habitaient dans le couloir du panache de fumée, le 6 juillet 2013 et les jours après ? On ne savait pas quels composants chimiques s'échappaient du brasier dans l'air... Est-ce qu'on les connaît même aujourd'hui ? Des décisions rapides dans de tels cas doivent être prises pour éviter de mettre la population en danger. On devrait rapidement connaître quelles matières dangereuses et leurs composants sont en cause, leurs risques, quelles interventions sont requises par les premiers répondants et pompiers, quels premiers soins et équipements sont requis en cas de contacts, vers où diriger les victimes, quels secteurs doivent être évacués, tenir compte des vents (fumées, gaz), de l'écoulement (liquides), etc.